

EDITO

A la lecture de ce fil vous constaterez que l'orientation des études et des parcours professionnels des jeunes de notre village fait partie des centres d'intérêt de la nouvelle équipe municipale. Notre réflexion part d'un constat et de multiples questions que se posent un jeune et sa famille. A partir du collège, quelle voie choisir : littéraire, scientifique, technologique,, professionnelle?... Etudes longues ou courtes? Pourrais-je changer d'orientation ou de métier au cours de ma vie? En complément des informations essentielles déjà proposées, nous sommes partis du principe que chaque actif ou retraité a ou a eu un parcours professionnel et une expérience qu'il peut faire partager aux jeunes. Un vie professionnelle réussie c'est aussi le gage d'être un acteur citoyen, tolérant et responsable. Ce n'est pas facile, il y a des passages à vide, des périodes de doutes, mais aussi de grands moments de joie et d'optimisme. Alors rendez-vous le **26 février** salle de l'Arbuel à Condrieu. Si certains veulent faire partager leur expérience, ils seront les bienvenus !!

Francis DI ROLLO

Agenda : FEVRIER

- ❖Dimanche 1/02 à 15h : Spectacle à la salle Pierre Bret - Le Fautre - Trèves « Ca Jazz chez molière »
- ❖Lundi 2/02 : Chandeleur : faites sauter les CREPES !
- ❖Mercredi 4/02 de 14h30 à 16h30 : Information Jeunesse 16-25 ans par le PIJ (voir article page suivante)
- ❖ Vacances scolaires du vendredi 06/02/2015 soir au lundi 23/02/2015 matin

MARS



- ❖ Samedi 7/03 : Carnaval organisé par le SOU DES ECOLES

LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Il serait bien que chacun de nous identifie dans son environnement proche les foyers de chenilles. Dans un mois, une journée collective sera proposée sur le village pour couper et brûler les branches attaquées afin de préserver les Pins Sylvestres des Haies. Alors ouvrez les yeux !

Mme Anne DELPHIN, du cabinet Hydrogéotechnique, parcourt la commune ces jours-ci dans le cadre du PLU. Réservez-lui le meilleur accueil.

REPAS DES AINES

Dimanche 18 janvier, c'est dans une ambiance conviviale que l'équipe municipale a accueilli les aînés de la commune à la salle des fêtes pour le traditionnel repas annuel. C'est près d'une centaine de convives qui ont répondu à l'invitation. Une pensée a été aux personnes qui n'ont pas pu se joindre à nous et à qui le CCAS a remis un colis. Le repas était excellent. L'après-midi fut animée par l'orchestre de Jean-Pierre Laurent et Madame GALICHET nous a fait le plaisir d'une petite visite bien sympathique (merci Lucien...). Ce fut une belle journée d'échange.

ACCA

Fermeture de la chasse le 31/01/2015. Cependant, certains tirs sont autorisés pour :
- Les corbeaux, corneilles, étourneaux, geais, pies jusqu'au 28/02/2015 à poste fixe
- Les pigeons et grives jusqu'au 10/02/2015
- Les bécasses, tourterelles, cailles jusqu'au 20/02/2015
Les battues aux renards se dérouleront jusqu'à fin février.
Merci de rendre les carnets de prélèvements rapidement.
La mortalité est comptabilisée hors période de chasse, merci de téléphoner au président (Christian JAMET) lorsqu'un animal se fait tuer sur la route ou lors de travaux agricoles.

INFORMATIONS JEUNESSE

Au niveau national

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous recherchez des informations générales sur :

- Etudes & Formations,
- Emploi (jobs, stages, BAFA...),
- Logement & Transports (conduite accompagnée, permis de conduire...),
- Santé,
- Citoyenneté (droits et devoirs, bénévolat, service civique...),
- Activités (sport, culture, vacances...),
- Mobilité internationale (études, emplois, séjours...)

Un site internet du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports est à votre disposition : www.jeunes.gouv.fr

Au niveau local : LE PIJ

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser au PIJ (Point Information Jeunesse) de la CCRC à Condrieu. Il est là pour vous aider à trouver des réponses sur l'emploi, les métiers, la vie quotidienne, la santé, les loisirs, les sports, les vacances, les pays étrangers...

Tel : 04 74 56 89 46

Mail : pij@cc-regiondecondrieu.fr
www.cc-regiondecondrieu.fr

LE POINT INFORMATION JEUNESSE VIENT AUX HAIES

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de la CCRC convie les jeunes de 16 à 25 ans à un après-midi information :

Aux Haies (salle du haut)

le mercredi 4 février de 14h30 à 16h30

pour évoquer avec eux leur avenir professionnel, les études, les inscriptions post bac, demande de bourse, etc.

Venez les rencontrer pour leur poser des questions sur votre avenir scolaire ou professionnel.

PETANQUE POUR ENFANTS

Information destinée aux enfants à partir de 8 ans intéressés pour jouer à la pétanque :

Licence obligatoire

à prendre avant le 2 février :

- gratuite jusqu'à 14 ans
- 15€ pour les 15/17 ans

Pour + d'info :

- se rendre au terrain de boules le mercredi à 14h ou le samedi à 14h
- ou contacter Jean-Pierre BONY
(Tel 06.33.77.04.33)

EMPLOI SAISONNIER AGRICOLE

Pour découvrir les différents métiers qu'offre le territoire (postes dans le domaine de la viticulture, du maraîchage, de l'arboriculture ou l'horticulture), venez participer à une information collective suivie d'un pré-recrutement :

Mardi 3 février 2015

à 10h à Ampuis

(salle hexagonale) avenue du château

+ d'info auprès de la CCRC

Tél : 04 74 56 89 46

OFFRES D'EMPLOIS SAISONNIERS

Vous souhaitez travailler cet été et vous êtes disponible dès le 19 juin 2015 ?

JAZZ A VIENNE lance pour la saison d'été 2015 un appel à candidatures pour des emplois saisonniers pendant son festival.

Formulaire à rendre **avant le 31 mars 2015** avec une lettre de motivation à :

Jazz à Vienne (saisonniers 2015)
21 rue des Célestes - 38200 Vienne
ou par courriel : jo@jazzavienne.com

Document à télécharger sur :
<http://www.jazzavienne.com>

RENCONTRE AVEC DES ENTREPRISES LOCALES

Le PIJ propose à tous les collégiens, lycéens, étudiants, de venir à la rencontre d'entreprises du territoire :

jeudi 26 février de 16h à 18h30, salle de l'Arbuel à Condrieu

Venez échanger avec des professionnels et découvrir leurs métiers et leurs parcours.

Les métiers représentés seront :

- les métiers du secteur de l'environnement (exploitant forestier, œnologues, agent de centre de tri, ...)
- de la culture (chargé d'inventaire de musée, ...)
- du transport (transport fluvial, ...)
- secteur du numérique (traitement des déchets électriques de la collecte au recyclage)
- de l'énergie (métiers du nucléaire)

Sur place d'autres métiers vous attendent.

Pour + d'info : CCRC - Tel : 04 74 56 89 40

DETECTEURS DE FUMEE

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

Celui-ci doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Le détecteur doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location, d'ici le 8 mars 2015.

Installation :

Le boîtier s'installe simplement, sans fil et ne requière pas de compétence particulière en bricolage. Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres. Il doit être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

Caractéristiques exigées :

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Obligation de vérification :

À partir du 8 mars 2015, la vérification de présence et du bon fonctionnement du détecteur sera faite au moment de la mise en location du logement lors de l'état des lieux d'entrée.

L'obligation d'entretien et de remplacement du détecteur appartient à l'occupant du logement. Ainsi, dans un logement loué, le locataire doit veiller en cours de bail au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant et en remplaçant les piles ou le détecteur (en cas de défaillance).

+ d'info sur : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19950.xhtml>

MISE EN GARDE DEMARCHAGE

À l'approche de la date butoir d'installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF), il est à craindre certains démarchages abusifs à domicile durant lesquels l'on propose l'appareil et son installation à des prix prohibitifs.

Les gendarmes mettent en garde la population sur le fait que des personnes démarchent à domicile pour la pose de détecteurs de fumées, argumentant que cela est obligatoire. Elles sont là en repérage pour cambriolage.

N'invitez surtout pas ces personnes à entrer chez vous.

Il convient donc d'être vigilant.

BANQUET DES CLASSES EN 5

Une réunion aura lieu

samedi 14/02/2015 à 10h

(salle à côté de la bibliothèque) pour discuter et organiser le banquet 2015.

La salle a été réservée pour le banquet le samedi 23 mai 2015.

AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISE

En 2015, la Communauté de Communes de la Région de Condrieu mobilise deux outils pour accompagner la création-reprise d'entreprises : le Service d'Amorçage de Projets - CitésLab Rhône Sud et le réseau CREAMIL. CREAMIL est un outil de coordination des aides financières et de l'ingénierie technique en faveur de la création-reprise d'entreprises. Les portes d'entrée du réseau sont les chambres de métier et du commerce de Givors pour le territoire de la CCRC. CREAMIL est un outil de la Région Rhône-Alpes, piloté par Rhône PLURIEL pour notre territoire.

Le Service d'Amorçage de Projets (SAP) - CitésLab Rhône Sud est un outil gratuit d'accompagnement de proximité à la création d'entreprises. Il apporte un soutien technique aux habitants souhaitant se lancer dans une activité économique. Il permet aux futurs créateurs de se poser les bonnes questions avant l'étape de création (étude de marché, formation nécessaire, financement à mobiliser...). Le SAP vient compléter l'offre de services emploi-formation de la Communauté de Communes. Il est porté par la coopérative d'Activités et d'Emploi Graines de Sol. Une permanence du SAP est assurée dans les locaux de la Communauté de Communes à Condrieu depuis janvier 2015, chaque lundi après-midi de 13h30 à 17h - tél. 07 60 69 19 85

(voir affiche)

ENTREPRENDRE : DE L'IDEE A LA CREATION, COMMENT S'ORIENTER ?

Service d'Amorçage de Projets

CitésLab Rhône Sud

Permanence : lundi 13h30-17h

Tél. 07 60 69 19 85

Communauté de Communes
de la Région de Condrieu

1 place des Droits de l'Homme
69714 CONDRIEU Cedex

(rendez-vous conseillé)

Un accueil gratuit pour tous

Demandeurs d'emploi, étudiants,
salariés, femmes au foyer...
quelque soit le statut du porteur d'idée
et le secteur d'activité choisi.

Des rendez-vous individualisés pour

- trouver une idée qui vous correspond
- vous informer sur les étapes, les aides et appuis
à la création
- vous orienter vers les partenaires pour
le montage, le test et le financement de votre projet



 région de
condrieu
communauté de communes



MESSAGE DE LA BIBLIOTHEQUE



Les nouveaux rythmes scolaires mènent la vie dure à notre petite bibliothèque de village !

Après avoir essayé d'instaurer une permanence le jeudi qui n'arrange personne apparemment, nous revenons au vendredi, jour auquel vous êtes habitués.

Nous vous proposons donc une nouvelle plage horaire :

**LE VENDREDI DE 15H A 19H
A PARTIR DU 27 FEVRIER 2015**

**ET TOUJOURS LE 1^{ER} SAMEDI DU MOIS
DE 11H A 12H !**

Nous espérons que vous pourrez reprendre le chemin de la bibliothèque !

A bientôt...

L'équipe de la bibliothèque

- ✓ *Le prêt est gratuit et ouvert à tous*
- ✓ *Ne pas tenir compte des horaires indiqués dans le bulletin municipal*



SAMEDI 07 MARS

Les Haies

c'est

CARNAVAL !!

Adultes et enfants déguisez-vous !!!
Couleurs et musique seront au rendez-vous !!!

15h30 : Rendez-vous à la salle des fêtes, Monsieur Carnaval sera brûlé!

16h00 : Bal des enfants, goûter (vente de crêpes, bugnes et vin chaud).

18h00 : Pizzas à emporter, sur commande (1/3 du prix de vente des pizzas est au bénéfice du Sou).

Déposez vos réservations jusqu'au 02 mars dans les boites aux lettres de :

- Orianne Blanc au 186, impasse du petit bois.
- Sandra Fuentes au 2071, route de Pélussin (le Pilon).
- Boite aux lettres du Sou (à l'école).

Il est rappelé que les enfants doivent être impérativement accompagnés d'un adulte. Le Sou décline toute responsabilité.

Organisé par les parents bénévoles du SOU des écoles.



Nom, prénom :

- La reine du carnaval (Tomate, jambon, fromage) nbr : _____ x 8.0 € = _____ €
- La 4 fromages nbr : _____ x 8.5 € = _____ €
- La végétarienne nbr : _____ x 8.5 € = _____ €

Total = _____ €

Règlement par chèque à la commande à l'ordre du Sou des écoles des Haies.